



## Un nouveau directeur général pour Smacl Santé

**Niort, 2 novembre 2009 – Nicolas Piotrowski a été nommé directeur général de Smacl Santé. Il remplace Ludovic de Mornac qui occupait cette fonction depuis 2005.**

Diplômé d'un MBA Informatique et finances, Nicolas Piotrowski a effectué jusqu'ici une carrière « classique » de financier notamment au sein de la filiale étrangère des AGF et à la direction du département « Comptabilité-Finances » de Smacl Assurances. La nomination de Ludovic de Mornac au directoire de Smacl Assurances, lui donne l'occasion de relever un nouveau défi : la direction de Smacl Santé, à une période où la mutuelle complémentaire est en pleine expansion, grâce en partie à la fusion récente avec la Macaad et la substitution de la Mamva.

*« Il a fallu toute l'énergie du président Robert Chiche et toute l'expertise de Ludovic de Mornac et de ses équipes pour que Smacl Santé devienne un acteur connu et reconnu, constate Nicolas Piotrowski, au point de figurer au palmarès 2008 des mutuelles santé de l'Argus de l'assurance. »* Aujourd'hui, Smacl Santé met tout en œuvre pour satisfaire aux critères de labellisation et de convention de participation du futur décret d'application de la loi de modernisation de la fonction publique. Pour mémoire, elle permet aux employeurs territoriaux de participer au financement de la protection sociale de leurs agents.

Nicolas Piotrowski souhaite enfin poursuivre les actions de partenariat (voir ci-dessous) en vue de constituer un pôle de regroupement mutualiste *« dans le respect des acteurs qui voudront rejoindre ce projet. »*

### **A propos de Smacl Santé**

Mutuelle complémentaire des agents des services publics de proximité, Smacl Santé a obtenu son agrément en 2006. Elle devrait atteindre 30 millions d'euros de cotisations fin 2009.

Cette année 2009 a été marquée pour Smacl Santé par :

- la création d'une section locale de Smacl Santé à Dijon, conséquence de la fusion avec la mutuelle des agents communaux et assimilés de l'agglomération dijonnaise (Macaad),

- la substitution de la Mamva, mutuelle des territoriaux d'Angoulême, lui permettant ainsi de répondre aux critères européens de solvabilité et aux futures exigences de labellisation,
- la création d'une Union de groupe mutualiste, UGMaster, en juillet, rassemblant Smacl Santé, la Macaad, la Mamva, la MPCL de Saint-Etienne et Mutame Marseille Provence, pour défendre les intérêts et l'indépendance de ces mutuelles des services publics de proximité.
- Smacl Santé a enfin noué un partenariat de distribution avec la mutuelle des hôpitaux de la Vienne (MHV). Cette dernière compte parmi ses 15 000 adhérents, 500 agents territoriaux pour lesquels la MHV ne pouvait pas proposer de garantie Maintien de traitement, qui est pourtant essentielle en cas d'arrêt maladie de longue durée. Rappelons qu'en cas de maladie ordinaire, un agent territorial ne perçoit que 50% de son salaire après trois mois d'arrêt.

**Contact presse : Agence Wellcom**

Nathalie Boissard – Caroline Pascault

[nb@wellcom.fr](mailto:nb@wellcom.fr) – [cp@wellcom.fr](mailto:cp@wellcom.fr)

Tél. : 01 46 34 60 60 – Fax : 01 40 46 82 44